



Évaluation du règlement relatif à la politique commune de la pêche

Conseil consultatif pour les eaux occidentales australes

DG MARE
23 October 2024



Principe de «priorité à l'évaluation»

- Tenir compte des enseignements tirés des actions antérieures de l'UE
- Évaluer les performances par rapport aux attentes initiales
- Décider des prochaines étapes

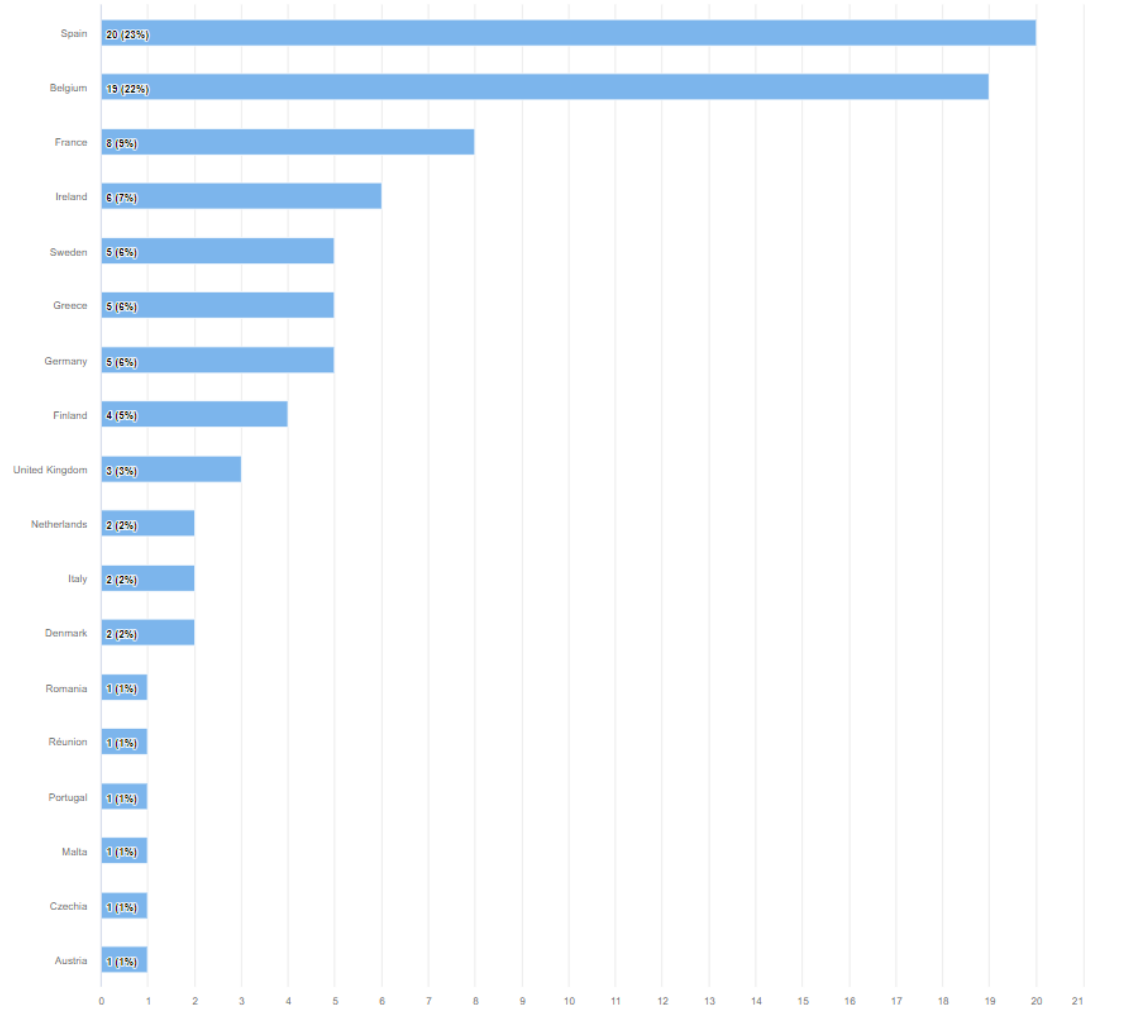
Première étape de l'évaluation:

appel à contributions (20/06/2024-06/09/2024)

https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/14203-Common-fisheries-policy-evaluation_fr

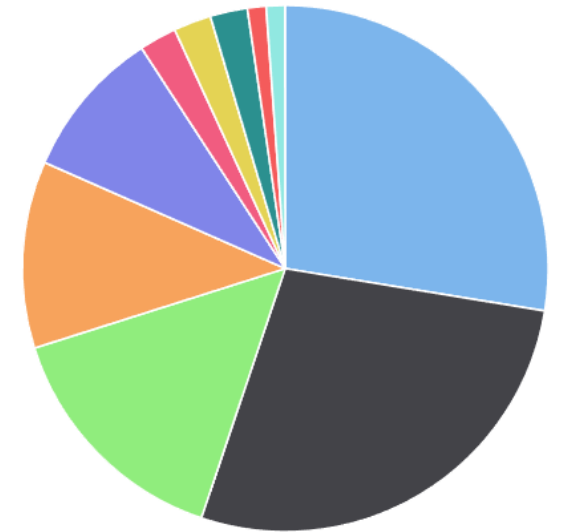
Réponses à l'appel à contribution: 87

By country



By category of respondent

- Business association: 24 (27.59%)
- Non-governmental organisation (NGO): 24 (27.59%)
- Public authority: 13 (14.94%)
- Other: 10 (11.49%)
- EU citizen: 8 (9.20%)
- Environmental organisation: 2 (2.30%)
- Academic/research Institution: 2 (2.30%)
- Company/business: 2 (2.30%)
- Trade union: 1 (1.15%)
- Consumer organisation: 1 (1.15%)



Evaluer conformément au programme “mieux légiférer”



L'évaluation permettra déterminer, sur la base de **données probantes**, si le règlement relatif à la PCP est toujours adapté à ses objectifs et quels enseignements peuvent être tirés en vue de son application.

- Comment la situation a-t-elle évoluée?
- Pourquoi cette évolution?
- Dans quelle mesure l'évolution est-elle liée à l'intervention de l'UE?

Les **5 critères d'évaluation**: efficacité; efficience; pertinence; cohérence; valeur ajoutée de l'Union européenne.



Pourquoi évaluer maintenant?

La décision d'évaluer le règlement est le résultat du dialogue engagé suite à la présentation du [paquet «Pêche et océans»](#) (février 2023).

L'évaluation s'appuiera sur:

- L'ensemble des informations collectées en préparation du paquet de mesures de février 2023 ainsi que des contributions/commentaires/réactions au paquet.
- D'autres évaluations en cours:
 - sur les fonds européens liés à la pêche ([évaluation ex post](#) du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche - FEAMP; [évaluation à mi-parcours](#) du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA)
 - des [accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable](#) (APPD)
- De nombreuses autres études (obligation de débarquement, pêcheurs du futur, formation et certification des pêcheurs, OCM, etc.)

Contexte politique actuel

- Dans les [orientations politiques pour la prochaine Commission européenne \(2024-2029\)](#)

>> «*Je désignerai un commissaire chargé de la pêche et des océans chargé de veiller à ce que le secteur reste durable, compétitif et résilient et de maintenir des conditions de concurrence équitables pour le secteur de la pêche européenne.*»

- **Un Commissaire a été désigné pour la pêche et des océans: Costas Kadis (CY).** Audition publique de confirmation au Parlement européen le 6 novembre.

>> «*Vous terminerez et assurerez le suivi de l'évaluation complète de la PCP, en accordant une attention particulière à ses dimensions économique, environnementale et sociale.*» Voir la [lettre de mission](#).

- **Pacte européen pour les océans** garantissant la cohérence entre tous les domaines d'action liés aux océans

>> «*Focalisation sur le soutien à la résilience et à la santé des océans et des zones côtières, la promotion de l'économie bleue, la gestion cohérente de l'utilisation de nos mers et océans et l'élaboration d'un programme global pour la connaissance, l'innovation et l'investissement dans le milieu marin*»

Planification

- Étude d'appui lancée en octobre 2024.
- Consultation publique des parties prenantes prévue en décembre 2024 — février 2025
- Sessions spécifiques avec les conseils consultatifs
- Finalisation de l'étude octobre 2025
- Produit final de l'évaluation: document de travail des services de la Commission (Staff Working Document – SWD)
- Les résultats de l'évaluation fournissent une base de réflexion pour la prise de décision sur les étapes suivantes.

Opinion 159 à propos de la PCP

- Plans pluriannuels
- Avis scientifiques et possibilités de pêche
- Obligation de débarquement
- Régionalisation et concertation des comités consultatifs
- Environnement et changement climatique
- Dimension sociale de la PCP

Merci. Questions?



© European Union 2024

Unless otherwise noted the reuse of this presentation is authorised under the [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) license. For any use or reproduction of elements that are not owned by the EU, permission may need to be sought directly from the respective right holders